

## Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>5</b>
<b>Chapitre I : Le sort des biens juifs depuis 1940 .....</b>	<b>13</b>
Organiser l'après-guerre : une préoccupation « nationale » .....	18
Pas de mesures particulières pour les biens juifs spoliés.....	20
Les biens juifs spoliés et la politique de séquestre après la Libération.....	21
La liquidation des biens immobiliers... ..	22
... et des biens culturels .....	23
Restitution des biens juifs : l'improvisation .....	25
L'absence d'un statut propre aux Juifs .....	26
L'application discriminatoire de l'accord belgo-allemand de 1960 .....	28
Reconstruire une communauté décimée .....	30
Des fonds pour la reconstruction .....	31
Les tensions au sein de l'AIVG : reflet des différences entre Anvers et Bruxelles.....	33
Une judéité plus affirmée.....	35
L'état des lieux .....	37
<b>Chapitre II : Un contexte international favorable à la restitution .....</b>	<b>41</b>
Restitutions et réparations dans l'immédiat après-guerre.....	42
La création de la World Jewish Restitution Organization (WJRO) en 1992.....	44

Les banques suisses : première cible des pressions.....	46
Le “rapport Eizenstat” et la Conférence sur l’or nazi à Londres en 1997 .....	49
Conférences internationales et commissions se multiplient.....	52
Pressions des organisations juives et réactions des opinions publiques .....	54
Un esprit belgo-belge : distinguer entre simple restitution, reconnaissance morale et responsabilités .....	57

**Chapitre III : La naissance d’un comité et la création d’une  
commission ..... 61**

Comment tout a commencé en Belgique.....	61
Un comité s’organise en Belgique .....	64
Le comité se structure.....	66
Les relations entre la WJRO internationale et la WJRO section belge.....	69
Un test : la conclusion de l’affaire des banques suisses.....	71
L’unité des organisations juives de Belgique pour la restitution .....	73
Premiers contacts avec les autorités politiques pour une commission d’étude .....	76
La mise sur pied de la commission d’étude .....	79
La commission d’étude sous la présidence de Lucien Buysse.....	84
Les recherches de la commission d’étude : la collaboration avec les secteurs concernés .....	86
Une approche microéconomique.....	88
L’esprit belgo-belge confirmé.....	93

**Chapitre IV : Le processus de restitution..... 99**

La loi du 20 décembre 2001 sur le dédommagement .....	101
---	-----

Les négociations avec les différents secteurs .....	104
La médiation nécessaire du gouvernement entre l'ABB et la CNCJBR .....	108
110 millions d'euros restitués aux Juifs de Belgique.....	113
La Commission pour le Dédommagement des Membres de la Communauté juive de Belgique.....	115
Incompréhensions.....	117
<b>Chapitre V : La reconnaissance morale des victimes juives .....</b>	<b>123</b>
Les droits des victimes pour persécutions raciales modifiés.....	124
Participation à la « commission centrale » .....	125
Reconnaissance morale des victimes juives de la guerre.....	127
Des statuts âprement discutés .....	128
La loi « Flahaut » .....	130
Dédommagement des Tziganes .....	134
La Fondation du Judaïsme de Belgique .....	135
La mise en route de la Fondation du Judaïsme de Belgique.....	139
Des voix s'élèvent contre la Fondation du Judaïsme de Belgique.....	140
Solidarité 3000 et premiers soutiens.....	144
Responsabilités des autorités belges, excuses et réparations .....	145
Divergences sur la question des réparations .....	148
<b>Conclusion .....</b>	<b>155</b>
Abréviations .....	160